

RAPPORT ANNUEL AU 30 DÉCEMBRE 2008

EURO-POSTE PRIMO

Forme juridique : FCP

Classification : Fonds à formule

SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION

COMPTES ANNUELS

- ▶ Bilan actif
- ▶ Bilan passif
- ▶ Hors bilan
- ▶ Compte de résultat
- ▶ Annexes

CERTIFICATION DU CONTRÔLEUR LÉGAL DES COMPTES

Commentaire de gestion

L'actif du fonds est investi dans une pension structurée qui offre, à la date de la garantie, la somme de huit performances annuelles comprises entre 2 % et 9,825 %. Les performances annuelles sont calculées à l'issue de chaque année en fonction de l'indice le moins performant parmi un panier de six indices.

La politique de gestion a visé à maintenir un adossement entre l'actif et le swap de performance mis en place à l'origine du fonds.

La valeur liquidative du fonds a varié en fonction de l'évolution des indices boursiers, des taux d'intérêt dans les pays où les indices sont cotés, des taux de change contre EUR, de la volatilité des indices, de la corrélation entre indices et de la corrélation entre l'indice et la devise respective. La dernière VL de l'année, calculée le 30 décembre 2008 est 103,76.

Dans la mesure où la construction du FCP a pour vocation à respecter les termes de la garantie, aucun indicateur de référence pertinent (autre que la formule décrite dans le prospectus) ne peut être utilisé.

(1) Les performances passées ne préjugent pas nécessairement des résultats à venir. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

RAPPORT DE GESTION

Procédure pour le choix des intermédiaires

Des critères de choix ont été sélectionnés. Tous les six mois, une notation reprenant ces critères est effectuée et est commentée en comité des intermédiaires.

Les intermédiaires sont retenus en fonction de la note obtenue et du nombre d'intermédiaires souhaité par le comité. Un classement est mis en place en fonction de la note et des objectifs de pourcentage de volumes sont attribués à chaque intermédiaire.

Ce choix donne lieu à une liste qui est mise à jour par le middle office et qui est consultable sur l'intranet de la société.

Le middle office réalise de façon permanente un contrôle sur l'application de cette liste et des volumes de transactions réalisés avec chaque intermédiaire.

Le service de contrôle des risques et de contrôle interne effectue un contrôle de 2^e niveau en s'assurant de l'existence et de la pertinence des contrôles réalisés par le middle office.

Durant l'exercice sous revue de l'OPCVM, la procédure de choix des intermédiaires a été appliquée et contrôlée. Aucun manquement significatif n'a été relevé.

Politique d'exercice des droits de vote

La Banque Postale Asset Management tient à la disposition de tous les porteurs, un document intitulé « Politique de vote » qui présente les conditions dans lesquelles elle exerce les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM dont elle assure la gestion.

Ce document est consultable au siège de la société ou peut être adressé sur simple demande écrite auprès de LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT, 23-25 AVENUE FRANKLIN D. ROOSEVELT, 75008 PARIS.

Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet de La Banque Postale Asset Management : www.labanquepostale-am.fr.

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF AU 30/12/2008 EN EUR

	30/12/2008	30/12/2007
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	247 154 437,39	249 607 760,10
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	23 355 342,99	22 563 460,25
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	23 355 342,99	22 563 460,25
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négo­ciables</i>	0,00	0,00
<i>Autres titres de créances</i>	0,00	0,00
Non négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	118 786,25
OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale	0,00	118 786,25
OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT	0,00	0,00
Fonds d'investissement et FCC cotés	0,00	0,00
Fonds d'investissement et FCC non cotés	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	222 005 239,66	226 724 116,56
Créances repré­sentatives de titres reçus en pension	220 045 238,93	223 814 115,31
Créances repré­sentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	1 960 000,73	2 910 001,25
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	1 793 854,74	201 397,04
Opérations sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	1 793 854,74	201 397,04
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00
Liquidités	0,00	0,00
Total de l'actif	247 154 437,39	249 607 760,10

COMPTES ANNUELS

BILAN PASSIF AU 30/12/2008 EN EUR

	30/12/2008	30/12/2007
Capitaux propres		
Capital	234 496 120,78	236 879 864,88
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	10 137 946,45	9 624 722,37
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	244 634 067,23	246 504 587,25
Instruments financiers	1 977 790,02	2 935 077,41
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	1 977 790,02	2 935 077,41
Dettes représentatives de titres donnés en pension	1 977 790,02	2 935 077,41
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	282 761,15	167 205,63
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	282 761,15	167 205,63
Comptes financiers	259 818,99	889,81
Concours bancaires courants	259 818,99	889,81
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	247 154 437,39	249 607 760,10

COMPTES ANNUELS

HORS-BILAN AU 30/12/2008 EN EUR

	30/12/2008	30/12/2007
OPERATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
SWAP DE PERFORMANCE	236 875 048,00	242 355 048,00
Autres engagements		
AUTRES OPERATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTES ANNUELS

COMPTE DE RESULTAT AU 30/12/2008 EN EUR

	30/12/2008	30/12/2007
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	2 091,94	790,67
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 032 580,30	1 836 346,96
Produits sur titres de créances	489,45	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	9 682 966,70	8 341 041,09
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	10 718 128,39	10 178 178,72
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	57 138,02	28 501,10
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	6 636,64	5 789,36
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	63 774,66	34 290,46
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	10 654 353,73	10 143 888,26
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	359 575,01	365 621,48
Résultat net de l'exercice (1 - 2 + 3 - 4)	10 294 778,72	9 778 266,78
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-156 832,27	-153 544,41
Acomptes versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + ou - 5 - 6)	10 137 946,45	9 624 722,37

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le portefeuille est valorisé comme suit :

1. Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé sont évaluées à partir des cours les plus représentatifs parmi les cours de bourse, les cours contribués par les spécialistes de marché, les cours utilisés pour le calcul d'indices de marché reconnus ou les cours diffusés sur des bases de données représentatives.

– Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé européen sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.

– Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé de la zone Amérique sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.

– Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé de la zone Asie-Pacifique sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.

2. Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé en dehors de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours de devises publié par la Banque Centrale Européenne au jour de l'évaluation.

3. Les valeurs mobilières, dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

4. Les parts ou actions d'OPCVM sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

5. A l'exception des Bons du Trésor français dont le cours est publié par la banque de France, les titres de créances négociables et assimilés (contrat de pension, etc.) sont valorisés actuariellement par l'application du taux de swap calculé par interpolation sur l'échéance correspondante augmenté ou diminué d'une marge estimée en fonction des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Les titres à moins de trois mois de durée de vie résiduelle, en l'absence de sensibilité particulière peuvent être évalués suivant une progression linéaire sur la période restant à courir entre le dernier prix de référence ou de valorisation et celui du remboursement.

6. Les acquisitions et cession temporaires de titres sont évaluées de la manière suivante :

a. Prêts et emprunts de titres : les titres empruntés sont évalués à leur valeur de marché. La créance ou la dette représentative des titres prêtés ou empruntés est également évaluée à la valeur de marché des titres.

b. Titres donnés ou reçus en pension : les titres reçus en pension sont évalués à la valeur fixée dans le contrat. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur fixée dans le contrat. Les titres donnés en pension sont évalués à la valeur de marché.

7. Les opérations sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels sont évaluées de la manière suivante :

a. Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de compensation pratiqué le jour de l'évaluation

b. Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés étrangers sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours de devises publié par la Banque Centrale Européenne au jour de l'évaluation.

c. Les engagements correspondant aux transactions sur les marchés à terme ferme ont été inscrits en hors bilan pour leur valeur de marché, ceux correspondant aux transactions sur marchés optionnels ont été traduits en équivalent sous-jacent.

ANNEXES

8. Les opérations d'échanges de devises ou de conditions d'intérêts ou d'indices sont évaluées de la manière suivante :

a. Les contrats d'échanges de conditions d'intérêts sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie future (principal et intérêt) au taux d'intérêt de marché.

b. Les contrats d'échanges de conditions de taux d'intérêts de durée résiduelle inférieure à trois mois peuvent être valorisés suivant une progression linéaire sur la période restant à courir, entre le dernier prix de référence ou de valorisation et celui au terme de l'opération.

c. Les plus ou moins-values issues des opérations d'échanges de devises sont valorisées suivant une progression linéaire sur la période restant à courir, entre le dernier prix de référence et celui au terme de l'opération.

d. L'ensemble composé d'un titre et de son contrat d'échange de taux d'intérêt et/ou de devise peut faire l'objet d'une évaluation globale au taux de marché et/ou au cours de la devise résultant de l'échange en conformité des termes du contrat. Cette méthode ne peut être retenue que dans le cas particulier d'un échange affecté à un titre identifié. Par assimilation, l'ensemble est alors valorisé comme un titre de créances.

9. Evaluation des contrats d'échanges financiers figurant en hors bilan
L'engagement correspond à la valeur nominale du contrat.

10. Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus, et les sorties à leur prix de cession, frais exclus.

11. Les commissions sont en partie acquises au FCP, le solde rémunère le réseau placeur.

12. Le prospectus prévoit que les frais de gestion s'élèvent au maximum à 0,50 % TTC de l'actif net. Ces frais sont directement imputés au compte de résultat.

13. Le taux global de frais de gestion (hors frais de transaction) est de 0,15% TTC sur l'actif moyen annuel. Le taux annuel étant de 0,15% TTC sur l'actif moyen annuel.

14. Les revenus sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé. Les intérêts de fin de semaine sont comptabilisés dans la valeur liquidative calculée le vendredi.

15. Les comptes annuels sont établis sur la base du dernier jour de calcul de la valeur liquidative du mois de décembre.

16. Conformément au règlement, le résultat de l'exercice est capitalisé.

17. L'organisme s'est conformé aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au Nouveau plan comptable des OPCVM, défini par le règlement CRC 2003-02 modifié.

18. Les évaluations des instruments de gré à gré résultent de modèles mathématiques externes et/ou développés par la société de gestion et de paramètres reflétant pour certains les anticipations du gestionnaire responsable de la valorisation. La valeur liquidative est évaluée à la valeur actuelle, mais pas à la valeur de révocation, elle ne tient pas compte des éventuelles indemnités de résiliation.

19. Le swap assurant la garantie de la performance au porteur est valorisé aux conditions de marché à chaque détermination de la valeur liquidative.

20. A compter du 1^{er} janvier 2008, Natixis a remplacé Ixis Corporate et Investment bank (IXIS CIB) dans les fonctions de garant du FCP.

ANNEXES

2- EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2008 EN EUR

	30/12/2008	30/12/2007
Actif net en début d'exercice	246 504 587,25	254 896 823,07
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPCVM)	0,00	0,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPCVM)	-5 565 444,81	-5 857 277,30
Plus values réalisées sur dépôts et instruments financiers	196 141,58	3 064,67
Moins values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-164 340,15	-0,41
Plus values réalisées sur instruments financiers à terme	1 389 179,19	971 432,42
Moins values réalisées sur instruments financiers à terme	-12 090 156,47	-10 785 077,48
Frais de transaction	0,00	0,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 476 864,22	742 473,46
Différence d'estimation exercice N	6 474 219,20	3 997 354,98
Différence d'estimation exercice N-1	-3 997 354,98	-3 254 881,52
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	1 592 457,70	-3 245 117,96
Différence d'estimation exercice N	1 793 854,74	201 397,04
Différence d'estimation exercice N-1	-201 397,04	-3 446 515,00
Distribution de l'exercice antérieur		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	10 294 778,72	9 778 266,78
Acomptes versés au cours de l'exercice	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	244 634 067,23	246 504 587,25

ANNEXES

3- COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et assimilés		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché regl.	23 355 342,99	9,55
TOTAL Obligations et assimilés	23 355 342,99	9,55
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
PASSIF		
Operations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Operations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
HORS BILAN		
OPERATIONS DE COUVERTURE		
Swap de performance	236 875 048,00	96,83
TOTAL OPERATIONS DE COUVERTURE	236 875 048,00	96,83
AUTRES OPERATIONS		
TOTAL AUTRES OPERATIONS	0,00	0,00

ANNEXES

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	23 355 342,99	9,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	222 005 239,66	90,75	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	1 977 790,02	0,81	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	259 818,99	0,11
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	236 875 048,00	96,83	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 355 342,99	9,55
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	222 005 239,66	90,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	1 977 790,02	0,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	259 818,99	0,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	236 875 048,00	96,83
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

							Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Parts d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2008
Total des créances		
Dettes	Frais de gestion	163 224,95
Dettes	Règlements différés	119 536,20
Total des dettes		282 761,15

ANNEXES

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Titres souscrits durant l'exercice	0	
Titres rachetés durant l'exercice	-56 161,72514	-5 565 444,81
Solde net des Souscriptions / Rachats	-56 161,72514	-5 565 444,81
Nombre de Parts ou Actions C en circulation à la fin de l'exercice	2 357 544,78942	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	56 219,86
Montant des commissions de souscription acquises	
Montant des commissions de rachat acquises	56 219,86

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2008
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,15
Frais de gestion fixes	359 575,01
Frais de gestion variables	
Rétrocessions de frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'opcv m :

La garantie donnée par NATIXIS est une garantie apportée au FCP et portant sur la valeur liquidative du 16 Janvier 2014. Cette valeur sera égale à la Valeur Liquidative de Référence majorée de la somme, appliquée à la Valeur Liquidative de Référence, de huit Performances Annuelles, calculées comme suit.

- 9,825 % si la Valeur Finale de chaque Indice est supérieure ou égale à 115 % de sa Valeur Initiale,
 - 5,50 % si la Valeur Finale de l'Indice ayant le moins performé est comprise entre 105 % (inclus) et 115 % de sa Valeur Initiale,
 - 4 % si la Valeur Finale de l'Indice ayant le moins performé est comprise entre 95 % (inclus) et 105 % de sa Valeur Initiale,
 - 2 % si la Valeur Finale d'au moins un Indice est inférieure à 95 % de sa Valeur Initiale,
- La performance minimale garantie est de 16 %, soit un taux de rendement actuariel de 1,87 %.
- Cette valeur liquidative garantie est tronquée à la deuxième décimale.
- La Valeur Liquidative de Référence est définie comme la plus haute valeur liquidative constatée entre le 14 novembre 2005 (inclus) et le 16 janvier 2006 (inclus), hors commissions de souscription.
- La Valeur Initiale signifie, pour chaque Indice, la moyenne arithmétique des cours de clôture relevés les 17, 18, 19 et 20 janvier 2006.

La Valeur Finale signifie, pour chaque Indice :

- pour la première année, la moyenne des cours de clôture relevés les 11, 12, 15 et 16 janvier 2007,
- pour la deuxième année, la moyenne des cours de clôture relevés les 11, 14, 15 et 16 janvier 2008,
- pour la troisième année, la moyenne des cours de clôture relevés les 13, 14, 15 et 16 janvier 2009,
- pour la quatrième année, la moyenne des cours de clôture relevés les 12, 13, 14 et 15 janvier 2010,
- pour la cinquième année, la moyenne des cours de clôture relevés les 11, 12, 13 et 14 janvier 2011,
- pour la sixième année, la moyenne des cours de clôture relevés les 11, 12, 13 et 16 janvier 2012,
- pour la septième année, la moyenne des cours de clôture relevés les 11, 14, 15 et 16 janvier 2013,
- pour la huitième année, la moyenne des cours de clôture relevés les 31 décembre 2013, 2, 3 et 6 janvier 2014.

Indice : désigne les six indices suivants :

DJ Eurostoxx 50 (zone euro),
SMI (Suisse),
FTSE 100 (Royaume-Uni),
Nikkei 225 (Japon),
Standard & Poor's 500 (Etats-Unis),
Hang Seng (Hong-Kong)

Les modalités mises en oeuvre lors de tout événement affectant la publication d'un indice sont détaillées dans la note détaillée du FCP.

Les parts du FCP centralisées jusqu'au 16 janvier 2006 avant 13 heures et dont le rachat est demandé sur la base de la valeur liquidative du 16 Janvier 2014 bénéficieront de la valeur liquidative garantie.

Les parts du FCP centralisées à partir du 16 janvier 2006 après 13 heures et dont le rachat est demandé sur la base de la valeur liquidative du 16 Janvier 2014 bénéficieront d'une protection à hauteur de cette valeur liquidative garantie.

Les porteurs, quelle que soit la date de souscription de leurs parts, demandant le rachat de ces mêmes parts sur la base d'une valeur liquidative autre que celle du 16 Janvier 2014, ne bénéficieront pas de la valeur liquidative garantie.

Au cours de la période de souscription du 14 novembre 2005 après 13 heures au 16 janvier 2006 avant 13 heures, la valeur liquidative progressera selon un taux proche du marché monétaire duquel sont déduits les frais de gestion.

A l'échéance, soit le 16 Janvier 2014, les porteurs seront remboursés et le FCP dissous.

L'attention des porteurs est attirée sur le fait que :

- la garantie est apportée dans une limite d'un nombre maximum de parts de 4 000 000,
 - en aucun cas, la garantie ne pourra être appelée par la Société de Gestion en cas de liquidation, dissolution ou fusion du FCP intervenant avant le 16 Janvier 2014,
 - l'engagement de NATIXIS porte sur des montants calculés hors impôt ou prélèvement quelconque à la charge des Porteurs imposés par tout gouvernement ou autorités compétentes. Le montant de la garantie s'entend avant tout impôt, taxe ou retenue de caractère fiscal qui serait prélevé sur ledit montant de la garantie et dont la charge incomberait aux Porteurs. Aucune indemnisation ne pourra être réclamée à NATIXIS pour compenser les effets sur les Porteurs desdits impôts, taxes ou retenues de caractère fiscal ou autre. La garantie est donnée compte tenu des textes législatifs et réglementaires en vigueur à la date de création du FCP.
- Toute modification de la garantie sera soumise à l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

ANNEXES

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeurs boursières des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2008
Titres pris en pension livrée	214 758 367,63
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeurs boursières des titres constitutifs de dépôts de garantie.

	30/12/2008
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans le poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	30/12/2008
Actions	0,00
Obligations	0,00
TCN	0,00
OPCVM	0,00
Instruments financiers à terme	0,00
Total des titres du groupe	0,00

ANNEXES

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

3.10.1. Tableau d'affectation du résultat de l'exercice

	30/12/2008	30/12/2007
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	10 137 946,45	9 624 722,37
Total	10 137 946,45	9 624 722,37
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	10 137 946,45	9 624 722,37
Total	10 137 946,45	9 624 722,37
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Crédits d'impôt		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00

ANNEXES

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/12/2006	30/12/2007	30/12/2008
ACTIF NET			
en EUR	254 896 823,07	246 504 587,25	244 634 067,23
Nombre de titres			
Parts C	2 470 805,77290	2 413 706,51456	2 357 544,78942
Valeur liquidative unitaire			
Parts C	103,16	102,12	103,76
Capitalisation unitaire			
en EUR	1,50	3,98	4,30
Crédit d'impôt unitaire *			
en EUR			

ANNEXES

3.12. INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
I - Obligations & Valeurs assimilées				
Obligations & valeurs assimilées négo. sur un marc				
FRANCE				
OAT 5% 10/16	EUR	20 621 672	23 355 342,99	9,55
TOTAL FRANCE			23 355 342,99	9,55
TOTAL Obligations & valeurs assimilées négo. sur un marc			23 355 342,99	9,55
TOTAL I - Obligations & Valeurs assimilées			23 355 342,99	9,55
VII - AUTRES ENGAGEMENTS				
Swaps				
Autres swaps				
Autres pays				
SWAP ECH. 17/01/14	EUR	236 875 048	1 793 854,74	0,73
TOTAL Autres pays			1 793 854,74	0,73
TOTAL Autres swaps			1 793 854,74	0,73
TOTAL Swaps			1 793 854,74	0,73
TOTAL VII - AUTRES ENGAGEMENTS			1 793 854,74	0,73
Opérations contractuelles				
Operations contractuelles a l'achat				
Prise en pension livrée				
ESPAGNE				
BANKINTER Eurib3 01/06/11 *EUR	EUR	8 800 000	8 850 334,70	3,62
CAIXA ESTALVIS E3R 18/07/11	EUR	4 000 000	3 878 965,69	1,59
TDA PASTOR E3R 280121	EUR	17 800 000	17 601 312,44	7,19
BBVA 4.25% 18/01/17	EUR	23 300 000	22 182 377,27	9,87
CAJA MADRID 5.25% 03/12	EUR	9 000 000	9 144 173,84	3,74
TOTAL ESPAGNE			61 657 163,94	26,01
FRANCE				
CRH 5.75% 25/04/10	EUR	8 975 320	9 109 841,64	3,72
CADES INDEXEE 3.15% 07/13	EUR	7 101 000	7 681 941,18	3,14
CNP ASSURANCES 4.625% 11/05/09 TSR	EUR	7 480 000	7 500 852,04	3,07
BANQUE ACCORD TV 09/10	EUR	7 700 000	7 722 771,80	3,16
BANQUE PSA FINANCE TV 06/10	EUR	9 000 000	9 077 549,24	3,71
TALISMAN E3R 07-17	EUR	4 100 000	4 647 923,29	1,90
TOTAL FRANCE			45 740 879,19	18,70
ROYAUME UNI				
LUSITANO E3R 06-21/08/28	EUR	17 000 000	16 464 998,66	6,73
BKSCOTLAND Eurib3 03/11 *EUR	EUR	18 750 000	18 813 046,88	7,69
TOTAL ROYAUME UNI			35 278 045,54	14,42
IRLANDE				
PROVIDE E3R 22/12/38	EUR	5 500 000	5 479 030,34	2,24
TOTAL IRLANDE			5 479 030,34	2,24
ITALIE				
ASSICURAZIONI GENERALI SPA 6.15% 20/07/10	EUR	15 329 000	16 576 435,44	6,78
TOTAL ITALIE			16 576 435,44	6,78

ANNEXES

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
PAYS-BAS				
SNS BANK 4.375%-28/01/2009 EMTN	EUR	3 516 000	3 571 744,61	1,46
BK NEDL GEMEENTEN 4% 07/14	EUR	7 600 000	8 137 420,72	3,33
SNS BANK TV 07/11	EUR	21 000 000	21 240 895,31	8,68
TOTAL PAYS-BAS			32 950 060,64	13,47
NORVEGE				
DNB NORBK TV 09/10	EUR	9 000 000	8 985 421,01	3,67
TOTAL NORVEGE			8 985 421,01	3,67
PORTUGAL				
SAGRES SOCIEDAD TIT.TV 09/12 1M	EUR	8 000 000	8 208 012,00	3,36
TOTAL PORTUGAL			8 208 012,00	3,36
TOTAL Prise en pension livrée			214 875 048,10	88,65
INDEMNITES SUR Créances représentatives de titres reçues en pensi			5 170 190,83	2,11
TOTAL Operations contractuelles a l'achat			220 045 238,93	90,76
Operations contractuelles à la vente				
DETTES SUR Titres donnés en pension			-1 960 000,73	-0,80
INDEMNITES SUR Titres donnés en pension			-17 789,29	-0,01
TOTAL Operations contractuelles a la vente			-1 977 790,02	-0,81
TOTAL Opérations contractuelles			218 067 448,91	89,95

OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES	0,00	0,00
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES	-282 761,15	-0,12
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	-259 818,99	-0,11
ACTIF NET	244 634 067,23	100,00

Parts C	2 357 544,78942	103,76
----------------	------------------------	---------------

ANNEXES

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON (SELON INSTRUCTION FISCALE DU CGI : N°140 5I - 2 - 05 DU 11 AOUT 2005)

Portefeuille : 000EPP EURO-POSTE PRIMO 2010

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
DECOMPOSITION DU COUPON				
Revenus pouvant bénéficier de l'option pour le prélèvement libératoire				
Actions ouvrant droit à réfaction				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement, ni au prélèvement libératoire				
TOTAL				

() Cette réfaction ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

EURO-POSTE PRIMO

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2008

Fonds Commun de Placement
23/25 avenue F.D.Roosevelt - 75008 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS (exercice clos le 30 décembre 2008)

Fonds Commun de Placement
EURO-POSTE PRIMO
23/25 avenue F.D.Roosevelt
75008 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels du FCP EURO-POSTE PRIMO, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de la société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes, s'agissant d'un OPCVM, il ne porte pas sur les bases de données fournies par des tiers indépendants pour l'élaboration de l'état de hors bilan inclus dans les comptes annuels. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Pierre-Henri Scacchi et Associés

Siège social 23, rue d'Anjou 75008 Paris

Société Anonyme au capital de 200 000 € – RCS Paris B 408 272 375 – APE 741C

N° TVA intracommunautaire FR 77 408 272 375 – site web : www.scacchi-associés.com

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.


III- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Levallois Perret, le 10 avril 2009

Pierre-Henri Scacchi et Associés
Commissaire aux Comptes



Olivier Galienne